

Compte Rendu du Trésorier sur Les Comptes Sociaux de l'exercice clos le 30/11/2023

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle en application des statuts pour vous rendre compte des principaux indicateurs financiers contenu dans les comptes sociaux de l'exercice clos le 30/11/2023 et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice.

Analyse de l'activité

COMPTE DE RESULTAT AU 30 NOVEMBRE 2023			
PRODUITS	Réel 2022	Budget 2023	Réel 2023
<i>Partenariat calendrier & compétition</i>	1 297	2 000	2 000
<i>Commissions Licences FFGolf</i>	1 646	1 600	1 464
<i>Droits de jeux</i>	25 613	26 080	28 238
<i>Subventions</i>	7 166	7 560	8 474
<i>Mécénat dons</i>	14 700	22 300	20 622
<i>Cotisations membres et stages EDG</i>	14 088	14 000	14 456
<i>Tenues équipes : parrainage participation joueurs</i>	5 765	7 000	7 722
<i>Autres produits</i>	597		472
<i>Produits financiers</i>	749	1 020	1 856
<i>Produits exceptionnels</i>			
TOTAL PRODUITS	74 416	81 560	85 304
CHARGES	Réel 2022	Budget 2023	Réel 2023
<i>Fournitures consommables</i>	945	780	531
<i>Location, Maintenance, Assurance</i>	2 088	2 172	2 436
<i>Manifestations, Publicité, Catalogues</i>	842	2 000	2 690
<i>Lots Compétitions</i>	6 628	6 740	6 395
<i>Déplacements</i>	14 840	23 280	17 161
<i>Pots & Réceptions</i>	13 397	14 725	12 563
<i>Frais Postaux, Télécom & Internet</i>	1 602	1 926	1 825
<i>Frais inscription compétitions</i>	3 777	4 900	4 500
<i>Leçons de golf</i>	0	1 350	750
<i>Frais divers équipes, école de golf</i>	2 636	14 746	14 820
<i>Tenues équipes et école de golf</i>	6 772	1 500	3 658
<i>Salaires & charges sociales & fiscales</i>	10 803	11 181	11 054
<i>Autres charges</i>	204		111
<i>Dotations aux amortissements</i>	409	600	546
<i>Charges exceptionnelles</i>	4 000		1 500
TOTAL CHARGES	68 943	85 900	80 540
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 473	-4 340	4 764

Après une hausse significative en 2022, le nombre de licenciés est resté stable en 2023 (568 contre 566) tout comme le nombre d'adhérents à l'AS (396 contre 398). Les cotisations encaissées et commissions sur les ventes de licences sont restées stables. Le montant de la cotisation à l'AS n'a pas été modifiée et il en sera de même en 2024 malgré la période inflationniste que nous connaissons.

La saison golfique 2023 s'est déroulée normalement. Malgré trois compétitions annulées du fait des intempéries, les droits de jeu encaissés sont en hausse et supérieurs aux prévisions.

Concernant les autres produits, il convient de préciser les points suivants :

- Le mécénat est en forte progression. Les sociétés SODISE et OSSALOISE ont versé à l'AS 20 000 € afin d'aider les jeunes de l'école de golf et ceux de moins de 25 ans. L'AS a pris en charge leurs frais d'inscription, de déplacements, d'hébergement de ces joueurs lors des différents championnats et Grand Prix pour un montant de 14 820 € ainsi que les frais de l'équipe engagée à la compétition Jacques FOUSSIER pour 3 310 €.
- Tenues des équipes. Une convention portant sur 3 années a été conclue, en cours de saison, avec 3 partenaires (Audi, Volkswagen et Super U) en vue d'assurer le renouvellement des tenues des équipes et d'école de golf. L'aide des partenaires et la participation des joueurs s'est élevée à 7 722 € pour une dépense de 3 658 €.

Au niveau des charges, la variation la plus significative par rapport au budget concerne les frais de déplacement et d'inscription des équipes aux divers championnats (- 6 119€). Deux équipes qui devaient participer au Championnat de France n'ont pu être engagées, faute de participants disponibles pour les jeunes garçons U16 et non qualification pour les seniors 3.

La charge exceptionnelle de 1 500 € correspond au don effectué à la suite du séisme au Maroc.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, l'exercice s'achève sur un excédent de 4 764 € pour un résultat budgété de - 4 340 € et un résultat de 5 473 € l'exercice précédent.

Analyse du bilan et de la trésorerie

A la date du 30/11/2023, le total du bilan de l'association s'élevait à 73 865 € contre 65.857 € l'exercice précédent et se décompose en :

ACTIF	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023
<i>Actif immobilisé</i>	1 737	1 191
<i>Créances usagers</i>	3 741	2 162
<i>Autres créances</i>	459	862
<i>Disponibilités</i>	59 920	69 650
TOTAL ACTIF	65 857	73 865
PASSIF	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023
<i>Fonds associatifs</i>	60 391	65 207
<i>Dettes fournisseurs</i>	1 804	1 640
<i>Autres dettes</i>	3 199	2 081
<i>Porte-monnaie ISP</i>		4 487
<i>Produits constatés d'avance</i>	463	452
TOTAL PASSIF	65 857	73 865

À la suite de la mise en place du paiement en ligne des droits de jeu sous ISP, une dette de 4 487 € figure au passif correspondant au porte-monnaie des joueurs au 30 novembre 2023.

Les autres postes n'appellent pas de commentaire particulier.

La situation financière demeure solide avec 65 207 € de réserves.

Le Trésorier de l'association
Luc CORNEC